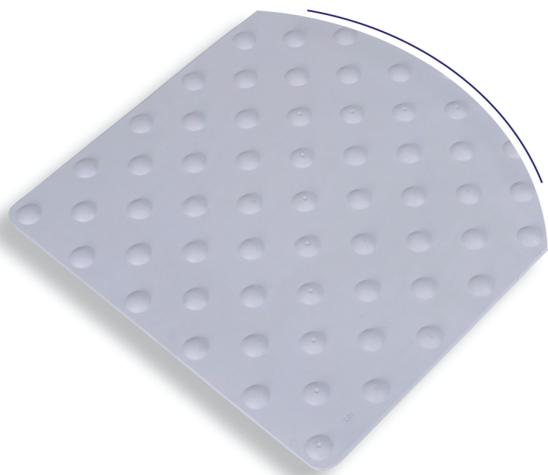


### Fiche technique - Fr



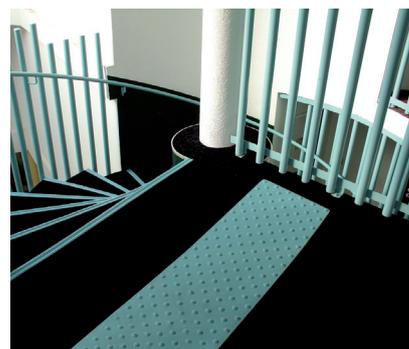
Les dalles de prévention des obstacles ROMUS sont des dalles d'éveil de la vigilance pour attirer l'attention sur la présence d'un escalier, d'une traversée de route ou d'un danger. Le système de protubérances en quinconce permet de marquer l'arrêt devant un obstacle. Ces dalles ont été spécialement développées pour sécuriser la progression des personnes mal-voyantes et non-voyantes.



**Exclusivement  
Pose en  
intérieure**



**Conforme à la  
norme NFP 98351**



### CARACTÉRISTIQUES

- Produits imputrescibles, résistant aux moisissures, champignons et micro-organismes.
- Produits antidérapants, résistants, faciles à mettre en oeuvre.
- Large choix de couleurs pour marquer un contraste visuel pour le guidage des personnes malvoyantes et âgées, et permettre une meilleure intégration dans l'architecture.
- Résonance mate de la canne blanche sur le matériau contrastant avec celle du sol.
- Bandes biseautées.
- Classement feu M2- Classe Marine
- Convient aux sols chauffants
- Poids 1.5 Kg

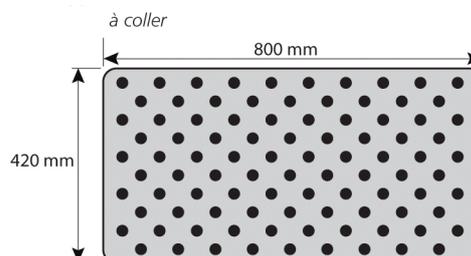
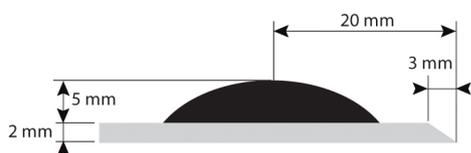
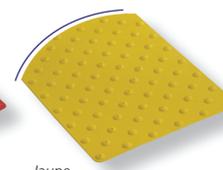
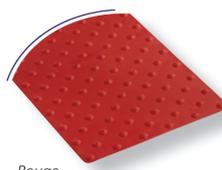
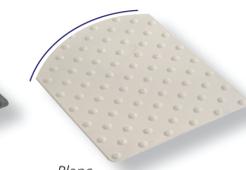
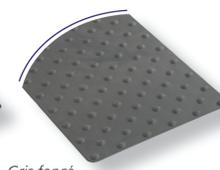
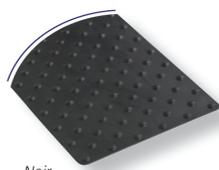


**Mise en ciré  
impérative**

### LEGISTATION

En haut de l'escalier, un revêtement de sol permet l'éveil de vigilance à distance de 0,50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. Pose en intérieur. Conforme à la norme NF P98351 OBLIGATION D'ÉPIQUEMENT DÉCRET 31/08/99 jo 04/09/99. Abord des zones dangereuses (escaliers, trottoirs, quais, feu tricolores, tapis roulants, passerelles...)

MATIÈRE	Ep. 7 mm Dim. 80 x 42 cm	
CAOUTCHOUC NATUREL Qualité intérieure	Blanc	4250
	Gris clair	4251
	Gris foncé	4252
	Noir	4254
	Jaune	4257
	Rouge	4258



## Fiche technique - Fr

### COMPOSITION DES MATÉRIAUX

- Caoutchouc SBR chargé de kaolin, craie, silice précipitée désactivée, argile. Contenant des savons de mises en oeuvre, huile minérale et paraffine plastifiantes, accélérateurs de vulcanisation liés chimiquement au réseau, oxyde de zinc et colorants minéraux, oxydes de fers et de titane, noir de carbone et colorants synthétiques.
- Formule chimique : réseau macro moléculaire pure gomme caoutchouc vulcanisé entièrement réticulé, parfaitement homogène, teinté dans la masse, comportant les agents de protection anti U.V, antioxygène, antiozone, anti-vieillessement. La totalité des matières premières est certifiée ISO 9000.
- Produits naturels et recyclables, garantis 10 ans en condition normale d'utilisation

### INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- Sans nuisance pour l'environnement les produits VIGILINE sont recyclables.
- Ces procédés de fabrication, garantis par la D.R.I.R.E, sont conformes aux normes européennes les plus exigeantes en matière de protection de l'environnement.
- Fabrication sans C.F.C., ni dioxine, sans solvants, sans phtalates. Démarche HQE.
- Potentiel polluant : très faible.
- Résistance à la dégradation naturelle : très forte, biodégradation à cinétique très lente.
- Potentiel de mobilité en décharge : inamovible après enfouissement.
- Bio accumulation : inexistante et sans transfert.

### IDENTIFICATION DU RISQUE

- Matériau et structure chimique très stable : réseau inusable, inerte, résistant à l'eau, aux acides et bases dilués.
- Recommandé pour sols chauffants: n'émet aucune vapeur gaz ni odeur.
- Classement feu M2, insensible aux brûlures de cigarettes.
- Aucun risque de déchirement, longévité garantie.
- Propriétés garanties 10 ans.
- En cas d'incendie du bâtiment : fumées brunes irritantes.
- Contact avec la peau et les yeux : sans risque.
- Extinction : eau, poudre polyvalente, sable.
- Utilisation : élasticité apportant confort, sécurité et insonorisation.
- Sécurité à la marche : antidérapant, non glissant, totalement antistatique.

### SÉCURITÉ

- Classement feu M2, Classe I Marine.
- Absence de dégagement de gaz chlorhydriques et furanes.
- Matériau anti-vandalisme, antidérapant et insonorisant.

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Plaques souples de dureté shore A de 85.
- Couleur : voir catalogue Romus 2008 page 32.
- Solubilité dans l'eau : insoluble.
- Perméabilité : imperméable.
- Propriété acido-basiques : corps inerte.
- Propriété chimique : corps stable et résistant aux acides et aux bases diluées ainsi que tout produit chimique usuel.
- Masse volumique : 1,6g/cm<sup>3</sup>.
- Chaleur de combustion : 0,3M2/Kg.
- Solubilité : insoluble dans les solvants usuels.

### MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

- Eteindre le début du feu au moyen d'un extincteur à eau ou à poudre polyvalente.
- Evacuer le local.
- En cas de fumées abondantes sortir en se baissant, un mouchoir si possible humide devant le nez et la bouche.
- Prévenir les pompiers.
- Produits de combustion Co<sub>2</sub>, H<sub>2</sub>O.
- Equipement protecteur de lutte contre l'incendie : combinaison et gants résistants à la chaleur, casque et appareil respiratoire autonome.
- Résidus non nocifs.

### MISE EN OEUVRE

=> Avant la pose, le sol doit être parfaitement nettoyé, sec et plan. Lorsque plusieurs bandes ou dalles sont fixées à la suite, les bords sont posés et séparés d'un à deux millimètres.  
=> Après la pose, nous préconisons d'appliquer une cire polymérique qui en séchant forme un film de protection antidérapant brillant et offre une forte résistance à l'encrassement.

=> Fixation

- A la colle polyuréthane bi-composants.
- A la colle sèche ROMTACK pour dalles caoutchouc.

**4253**

### CIRE POLYMERIQUE 1L

Pour plus de détail se référer au guide de pose

## Fiche technique - Fr

### PREPARATION DU SUPPORT

Le sol doit être parfaitement propre, sec et plan, sans fissure, vague, trou, bosse et exempt de tout autre défaut susceptible d'altérer sa planéité et/ou sa résistance. Il doit être nettoyé et débarrassé de toute laitance, particules ou poussières.

La préparation du support doit être effectuée dans le respect impératif du DTU 53.2

### METHODOLOGIE DE POSE

L'installation doit être faite à une température comprise entre 10°C et 30°C, l'humidité atmosphérique doit être inférieure à 75% (se référer aux consignes du fournisseur de colle).

Les dalles Vigiline sont poncées sur leur face à coller. C'est pourquoi l'arrière des dalles peut nécessiter un brossage léger avant la pose. Ceci aidera à assurer que la surface est exempte de toute matière, débris, résidu ou autre particule étrangère qui pourrait nuire au collage.

L'utilisation de joint est proscrite, les dalles devront être collées à plat, sans contrainte, bords à bords sans jeu entre elles, les coins devront être parfaitement en contact sans espace. D'une manière générale, les opérations de collage doivent être réalisées dans un local aéré avec des équipements individuels de protection adaptés (exemple : gants, masque,...)

### ENCOLLAGE

Utilisez une colle bi-composants Polyuréthane - type Bostik EPONAL PU456. Encollage à effectuer à l'aide d'une spatule lisse ou très finement crantée de type A2 (norme TKB) pour une dépose de 250 à 300 g/m<sup>2</sup> de colle et afin que le recouvrement de la surface de dalle par la colle soit total et régulier.

Les bavures de colles doivent être nettoyées immédiatement afin d'éviter que leur séchage ne rende leur élimination délicate. La pose de la dalle doit se faire sans contrainte et doit être suivie immédiatement d'un marouflage léger et soigné, à réaliser avec une raclette adaptée en liège. Les dalles VIGILINE peuvent être posées sur sols chauffants. Le support devra avoir été parfaitement stabilisé (se référer aux préconisations des fabricants de sols chauffants). Le chauffage du sol devra avoir été éteint 5 jours avant la pose des dalles et sa remise en route devra être progressive et s'étaler sur 1 semaine après séchage de la colle.

### MISE EN CIRE IMPERATIVE

La dalle étant propre et sèche, appliquer la cire polymérique qui formera un film nourrissant et protecteur à la surface des dalles. Cette première application est très importante, elle facilitera les entretiens suivants.

La cire doit être déposée en deux couches croisées au moyen d'un balai mousse en une fine couche qui pourra sécher rapidement (1 litre pour 50m<sup>2</sup>).

Laisser la cire sécher 1 heure entre chaque couche. Deux nouvelles mises en cire doivent être effectuées dans le mois qui suit sur un sol propre et sec. En cas de passage intense ou de forte exposition au soleil, ne pas hésiter à les renouveler.

### ENTRETIEN REGULIER

Les nettoyages s'effectuent à la monobrosse basse vitesse disque rouge ou à l'autolaveuse à l'aide du dégraisseur TR20, 1 litre pour 100m<sup>2</sup> dilué dix fois. Aspirer le produit et les résidus de lavage avant séchage, rincer soigneusement à l'eau propre et laisser sécher. Aucun résidu ne doit rester sur le sol. Une fois le sol propre et sec, un film de cire peut être déposé, il rehaussera l'éclat du sol et renforcera sa protection. Un lustrage haute vitesse est possible.

Si l'entretien courant ne donne plus satisfaction au maintien de la dalle VIGILINE, il est possible que le film de cire soit endommagé ou que des nettoyages imparfaits aient emprisonnés de la saleté dans la cire. Nous préconisons alors un nettoyage complet et en profondeur de la surface et une remise en cire complète.

Pour cela, procéder de la même manière que pour l'entretien courant mais en utilisant le dégraisseur TR20 pur, laisser agir 10 à 15 mn en fonction de l'encrassement. Etaler le mélange, laisser le agir quelques minutes, aspirer le produit et les résidus de lavage avant séchage, rincer soigneusement à l'eau propre et laisser sécher. Aucun résidu ne doit rester sur le sol. Utiliser un disque vert.

Nous préconisons de réaliser un essai préalable sur une petite surface. Un seul passage suffit en général à retirer le film de cire endommagé.

La dalle pourra alors être remise en cire (procéder comme pour la première mise en cire), elle retrouvera son éclat d'origine.